

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 5 fr.
 PÓLROZCZNIENIE..... 10 fr.
 ROCZNIK..... 20 fr.

Zagranicą:

ROCZNIK..... 22 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 5 fr.
 SIX MOIS..... 10 fr.
 UN AN..... 20 fr.

Etranger:

UN AN..... 22 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3 bis, rue La Bruyère, 3 bis — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Un nouvel Impérialisme

Le monde ne se doutait pas de ce danger. C'est le *Temps* qui prend soin de le dénoncer. Son correspondant de Genève mande à la date du 28 février que les milieux lithuaniens de Suisse s'émeuvent des revendications polonaises relativement aux régions de Grodno et de Bialystok, et il ajoute : « Dans les sphères polonaises, d'ailleurs, un nouveau courant se fait jour. Les revendications lithuaniennes et ukrainiennes ne sont plus repoussées sans examen comme elles l'étaient par les protagonistes d'un impérialisme polonais qui fut trop écouté. »

Nous demandons au *Temps* et à son correspondant la permission de rire. L'« Impérialisme polonais », jusqu'ici, n'était flétri que par de pauvres feuilles de propagande lithuanienne ou ukrainienne qui végétaient en Suisse, et qui faisaient métier, pour le plus grand profit de la cause allemande, d'exciter les conflits nationaux sur les confins de l'ancien empire des tsars. Voilà qu'aujourd'hui des organes sérieux sonnent la même cloche, au grand ahurissement du public français. Car enfin on savait à peu près chez nous que les Polonais souffraient et qu'ils avaient été dépouillés, mais on était à mille lieues de savoir qu'ils voulaient faire souffrir les autres et les dépouiller.

Il y a quelques mois, deux ou trois revues et journaux anglais ont entrepris d'insinuer la même thèse, et nous connaissons des publications de Russie qui se sont hâtées de faire chorus. L'autre jour, le *Manchester Guardian*, radical, fortement teinté d'internationalisme et naguère soupçonné de tendances germanophiles, paraissait s'étonner que les Polonais fissent tant de bruit autour du traité de Brzesć-Litewski qui leur enlevait « une partie de ce qu'ils regardent comme la Pologne ». Et il déplorait que le Foreign Office eût donné sa confiance à un certain groupe de patriotes polonais dont les appétits l'effraient.

Le *Manchester Guardian* a des doutes sur le caractère polonais du pays de Chełm, tout comme le correspondant du *Temps* paraît avoir des doutes sur le caractère polonais des régions de Grodno et de Bialystok. Les attitudes sont concordantes. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'elles soient concertées. Les résultats sont semblables. Nous n'irons pas jusqu'à dire que les buts soient identiques. En tout cas certains entrefilets ou articles d'Angleterre, de Russie et de France concourent à établir dans le public mal informé l'impression que certains « protagonistes » de la cause polonaise font courir un danger à la paix du monde par l'excès de leurs prétentions et par leur absence de scrupules. Par haine de certains partis qui sont l'âme de la résistance à l'Allemagne, n'est-on pas allé jusqu'à dire qu'ils étaient disposés à lier leurs ambitions au programme des *Junkers* prussiens ?

Nous déplorons grandement que le *Temps* se laisse prendre étourdiment dans les filets de cette misérable intrigue et que ses correspondants, au lieu de s'informer à la table des cafés genevois, ne prennent pas la peine de suivre l'évolution des événements polonais. Le premier numéro venu d'un journal polonais de Galicie, du Royaume, de Posnanie ou de Russie, leur apprendrait que les « impérialistes » de Pologne ne repoussent pas « sans examen » les revendications des peuples voisins, que chaque jour ils discutent, qu'ils accumulent les statistiques, et que toute

leur presse abonde en controverses d'ordre historique et ethnographique.

Et puis, ce qu'ils apprendraient surtout, sans doute à leur grand étonnement, c'est que les mêmes hommes que l'on dénonce à l'étranger comme des impérialistes voraces sont dénoncés dans leur pays, par certains groupes, comme de honteux « minimalistes », c'est-à-dire comme les adversaires d'un grand programme territorial. Les vastes ambitions du côté de la Lithuanie et de l'Ukraine ne sont pas le fait des « impérialistes polonais », c'est-à-dire des Polonais ententophiles, elles sont le fait des partis de minorité qui jusqu'ici, par haine de la Russie, appuyaient leurs combinaisons aux Etats du centre et que la réalité brutale vient d'ailleurs de réveiller. Ce sont eux qui parlaient à tout propos de la « Pologne historique » et qui, par une infatigable action de presse, attisaient les convoitises de leurs compatriotes du côté de la Russie.

A la veille du fameux traité de Brzesć-Litewski, 178 associations et institutions du Royaume ont publié un manifeste dans lequel on peut lire : « La nation polonaise a la volonté inébranlable de rétablir la Pologne unifiée en un Etat indépendant sous le rapport politique, économique et militaire, dans les limites qui lui assureront des conditions de vitalité, avec accès à la mer. En conformité avec ses traditions séculaires, la nation polonaise aspire constamment à former avec les peuples indépendants qui habitent les territoires de l'ancienne République Polonaise une union volontaire basée sur le principe : « libres avec les libres, égaux avec les égaux ». La délimitation des territoires à population mixte devra être effectuée, en dehors de toute ingérence étrangère, par un accord de la Diète Polonaise avec les diètes de ces peuples. »

Cette manifestation, certains organes polonais de minorité, à Cracovie et à Varsovie, n'ont pas hésité à l'attribuer précisément aux « impérialistes ». Et encore une fois ils se sont indignés que les revendications nationales fussent réduites à de si chétives proportions, au simple programme d'une « Pologne ethnographique ».

Jusqu'à la veille du traité de Brzesć-Litewski, qui a ouvert les yeux aux aveugles, la majorité polonaise ententophile était âprement combattue. Ses adversaires, avec une audace singulière, menaient un double jeu. Au pays, pour la disqualifier, ils répétaient qu'elle demandait trop peu. A l'étranger, pour la rendre suspecte aux Chancelleries, ils assuraient qu'elle demandait trop. Tout cela est déjà presque de l'histoire ancienne, les Polonais n'ayant plus maintenant qu'un ennemi. Et c'est pourquoi les observations du *Temps*, qui sont inexactes, sont au surplus inopportunes. Et c'est pourquoi aussi nous regrettons doublement qu'à l'heure où toute la Pologne, unanime, crie au monde, malgré les mains qui l'étranglent, sa soif de justice et sa haine du pangermanisme annexionniste, un organe sérieux présente cette magnifique révolte comme une poussée d'impérialisme et reproche aux chancelleries alliées d'avoir trop fait de crédit aux mandataires de ces héros.

HENRI SIGISMOND.

LE CABINET PROVISOIRE DE VARSOVIE

Le cabinet provisoire polonais est constitué comme suit :

Direction des affaires, M. Ponikowski; section politique, M. Wróblewski; justice, M. Makowski; intérieur, M. Dzięwulski; industrie, finances et commerce, M. Wieniawski; travail et assistance sociale, M. Patek; agriculture et ravitaillement, M. Janicki.

La Ville de Verdun offre un drapeau à l'un des régiments de l'Armée Polonaise en France

Le conseil municipal de l'héroïque cité de Verdun vient d'offrir un drapeau à un des régiments de l'Armée Polonaise en France. Ce geste sublime, qui resserrera encore les liens intimes qui unissent nos deux peuples, est une preuve nouvelle que l'amour de la Pologne est, au cœur de tous les Français, un sentiment national, et que pour la France, éprise de droit et d'idéal, le nom de la Pologne « représente surtout la plus formidable revendication de nationalité qu'il soit possible de concevoir » — comme s'est exprimé M. Louis Martin, sénateur du Var. Voilà pourquoi la Ville-martyre, rend cet hommage à la Nation-martyre. Voilà, pourquoi l'admirable cité meusienne offre un drapeau à un régiment polonais !

Depuis les premiers jours de la guerre mondiale, les Polonais se sont rangés spontanément du côté des Alliés pour combattre avec eux pour la cause sacrée de la justice, du droit et de la liberté, et surtout pour l'indépendance de notre grande patrie, pour sa reconstitution dans ses frontières naturelles, avec toutes ses provinces et avec sa côte maritime.

Voici le document historique qu'on nous communique et qui provoquera, nous n'en doutons pas, une grande émotion non seulement parmi les Polonais de l'étranger, mais aussi, en Pologne occupée :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VERDUN-SUR-MEUSE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal.

Delibération officielle du Conseil municipal de Verdun
du 28 février 1918.

Les Membres du Conseil Municipal de Verdun présents à Paris, se sont réunis, hors session, au siège provisoire de la Mairie de Verdun, 66, rue de Bellechasse, le jeudi, 28 février 1918, à 14 heures, sous la présidence de M. Robin, adjoint, faisant fonctions de maire.

Etaient présents : MM. Robin, D' Lescuyer, Louis Jules, Lantenois, Hillot, Blanchet, Lejeune, Dubas.

La séance ouverte, le Président a proposé à ses collègues d'offrir, au nom de la Ville de Verdun, un drapeau à l'un des Régiments de l'Armée Polonaise actuellement en formation.

Ce serait, déclare-t-il, un hommage de la Ville martyre à la Nation martyre, en même temps qu'un grand honneur pour la Ville de Verdun que d'offrir un drapeau, emblème de la Patrie absente, aux braves qui vont combattre avec les Armées Alliées, pour la cause de la justice et du droit et la reconstitution de la grande Pologne amie de la France.

A l'unanimité, les Membres du Conseil Municipal s'associent à ce projet et donnent pleins pouvoirs à leur Président pour en assurer l'exécution.

Et ont signé tous les membres présents :

HILLOT, DUBAS, LEJEUNE, LOUIS JULES, BLANCHET,
LANTENOIS, ROBIN, LESCUYER.

Pour remercier le Conseil municipal de Verdun de son noble geste, le Comité National Polonais de Paris lui a fait parvenir la lettre suivante :

Paris, le 5 mars 1918.

Monsieur ROBIN,
Président du Conseil municipal de Verdun,
66, rue de Bellechasse.

Monsieur,

Le général Archinard, chef de la *Mission Militaire Franco-Polonaise*, m'a fait part de la décision de la Ville de Verdun d'offrir un drapeau à l'un des régiments de l'Armée polonaise.

En ma qualité de président du *Comité National Polonais*, je m'empresse de vous exprimer l'émotion profonde que moi et mes collègues avons éprouvée en apprenant ce noble geste. Cette émotion sera partagée par toute la nation polonaise et surtout par nos soldats qui, fiers de combattre aux côtés de la glorieuse Armée française, auront à cœur de se montrer dignes du grand honneur que leur fait la Ville de Verdun à jamais célèbre dans les *Annales de la Gloire*.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Signé : ROMAN DMOWSKI.

UNE UKRAINE AU DÉTRIMENT DE LA POLOGNE

Les protestations polonaises

Protestation des Polonais de Prusse.

Le *Dziennik Berliński*, organe polonais paraissant à Berlin, publie un manifeste émanant des groupements les plus importants qui représentent la nationalité polonaise en Prusse. Voici ce document :

La nouvelle iniquité commise contre nous a douloureusement déchiré les cœurs polonais, partout où ils battent. L'arrachement à la patrie de la terre de Chełm a provoqué des clameurs d'alarme dans tout le pays. Varsovie, Cracovie, Lwów, tout le Royaume et toute la Pologne autrichienne ont déjà éloquemment donné cours à leur indignation. Et nous, Polonais vivant dans les limites de l'Empire d'Allemagne, de la capitale de la *Grande Pologne* (Posnanie) jusqu'à la Baltique, de l'antique terre de Silésie jusque dans les centres rhénans et westphaliens de notre laborieuse émigration ouvrière, nous nous unissons à cette solennelle protestation de toute la nation polonaise.

Nous qui savons ce que c'est que craindre pour les biens les plus sacrés de l'homme, qui savons combien est dure la lutte pour la terre et pour la langue maternelle, nous ressentons pleinement cet attentat contre notre nationalité, notre religion, notre terre et notre langue. Cette terre où les poitrines de nos pères faisaient autrefois un rempart contre les hordes sauvages de l'Orient, cette terre fertilisée par des centaines d'années de travail polonais, cette terre où ont brillé depuis des siècles des foyers de civilisation et de science polonaise avec, à leur tête, l'université de Zamość; cette terre est une terre de larmes et de deuil dont les habitants par leur sang et le martyre vaillamment enduré pour la foi des aïeux ont scellé leur appartenance à la Pologne. Aucune tentative de nos oppresseurs n'est parvenue à en effacer le caractère nettement polonais.

Personne ne peut nous enlever nos droits historiques, nationaux et moraux sur le territoire de Chełm (Kholm). En qualité de fils d'une seule et même mère patrie commune, nous nous dressons en un seul bloc, avec toute la Pologne, dans des sentiments de douleur et d'indignation, à ce nouvel outrage à notre unité, à notre existence nationale, et nous élevons une protestation solennelle devant Dieu, devant l'Histoire, devant le tribunal des nations, contre ce nouveau partage de la Pologne.

Signé : Conseil national, Club polonais au Landtag de Prusse, Club polonais au Reichstag, Comité électoral central polonais pour l'Empire allemand, Comités électoraux régionaux pour le grand-duché de Poznań, pour la Prusse royale (occidentale), la Varnie, la Mazourie (Prusse ducale ou orientale), la Poméranie, la Silésie, Comité politique pour les groupements polonais en Allemagne sur la rive droite de l'Elbe, Comité électoral pour les groupements polonais en Allemagne sur la rive gauche de l'Elbe.

Suivent encore les signatures de tous les partis et groupes politiques de la Pologne prussienne, ainsi que celles des 47 organes de la presse politique polonaise, paraissant en Pologne prussienne et en Allemagne.

EN GALICIE

Discours de M. Głombiński au Reichsrat de Vienne.

Au cours des débats sur le budget qui, la semaine passée, se sont déroulés au Reichsrat, ont pris la parole de nombreux orateurs du Club

polonais. Le président, M. Goetz, présenta d'abord la déclaration de principe du groupe; le lendemain, le leader socialiste Daszyński se fit à son tour l'interprète de ses collègues; enfin vendredi les députés Dembiński, Głombiński et Tertil prononcèrent d'importants discours. Ces discours dont les feuilles viennoises ne donnent que des résumés fort laconiques étaient tous caractérisés par un esprit d'opposition catégorique contre les Empires centraux en général et, en particulier, contre la fallacieuse politique du comte Czernin. M. Głombiński surtout stigmatisa avec vigueur la duplicité et l'insincérité de cette politique au sujet de laquelle, à ce que rapporte la « *Neue Freie Presse* », il s'exprima en ces termes :

Tous les Polonais se sont unis lorsqu'ils ont constaté que dans cette guerre le peuple polonais a été victime d'une trahison de la part de la diplomatie, et en premier lieu de la diplomatie autrichienne. Celle-ci s'est montrée malheureusement la plus hostile, la plus haineuse à l'égard des Polonais, et cela tandis que le représentant de cette diplomatie avait l'audace d'exiger des Polonais des manifestations de confiance. Je dois avouer nettement que la diplomatie allemande et prussienne, malgré son manque absolu d'égards vis-à-vis des Polonais, s'est comportée en cette circonstance avec plus de droiture et de franchise que la diplomatie autrichienne, laquelle pourtant était considérée par nombre de nos compatriotes comme le défenseur de leurs droits, comme la protectrice de leurs aspirations nationales.

Puis, passant à l'exposé des détails des négociations de Brzesć, le député Głombiński fit connaître deux faits qui jusqu'ici étaient restés dans l'ombre et qui jettent la plus éclatante lumière sur les péripéties de ces négociations. Voici, toujours d'après la *Neue Freie Presse*, le passage qui concerne ces deux faits de toute importance :

On veut persuader aujourd'hui le parlement et le public que l'acte de violence perpétré à Brzesć était nécessaire. J'ai été informé de Kiev, par des Polonais qui y sont en excellents termes avec la Rada ukrainienne, que cette Rada n'insistait aucunement pour que lui fussent cédés des territoires polonais; tout au contraire, les Polonais avaient reçu de la Rada l'assurance qu'elle désirait que des représentants de la Pologne vinssent à Brzesć à l'effet de se concerter avec les Ukrainiens (Un député ukrainien interrompit ici l'orateur qui répliqua aussitôt) : Vous ne pourrez pourtant pas nier, Monsieur, que la Rada ukrainienne ne se soit prononcée pour que les Polonais fussent admis à Brzesć, et que c'est le comte Czernin qui s'y est opposé, bien qu'en même temps il assurât télégraphiquement de Brzesć que la délimitation des frontières n'aurait pas lieu sans entente préalable avec les Polonais.

Et effectivement personne dans la Chambre ne put contredire l'affirmation du député Głombiński.

Un Ukrainien proteste contre le traité de Brzesć.

A la séance solennelle de protestation du Conseil municipal de Lwów (Léopol) après qu'il eut été donné lecture de la déclaration, faite au nom de tous les partis polonais et protestant énergiquement contre le nouveau partage de la Pologne, après que les nationalistes ukrainiens, de leur côté, eurent exprimé leur manière de voir, le socialiste ukrainien, M. Hankévytch prit la parole et affirma que, à titre de socialiste et d'Ukrainien, il croyait de son devoir de protester contre le traité de Brzesć qui a tracé les frontières entre les deux nations, sans avoir pris l'avis des Polonais et sans tenir compte du principe proclamé par la révolution russe, admis par le monde entier, que ce ne sont plus les gouvernements et la diplomatie secrète qui ont qualité pour conclure des traités, mais bien les nations seules sur la base du droit qu'elles ont de disposer d'elles-mêmes.

Les protestations de la ville de Lwów (Léopol).

Le 13 février dernier eurent lieu à Lwów deux réunions publiques tenues simultanément dans les deux plus grandes salles de la ville regorgeant de monde. L'une était présidée par le prince Witold Czartoryski; l'autre par M. Rayski, député à la Diète. Après les exposés de MM. Głombiński et Cieński, députés, le comte Skarbek, député, proposa, aux deux réunions, une motion dont les deux premiers articles sont formulés en ces termes :

I. — Nous flétrissons... (un mot censuré)... l'hypocrisie de la diplomatie autrichienne qui naguère encore avait solennellement remis la terre de Chełm aux autorités du Royaume de Pologne en formation, et aujourd'hui, par des pactes conclus à l'insu de la Pologne, lui arrache non seulement cette terre, mais encore un autre large lambeau du Royaume du Congrès.

II. — Nous protestons solennellement devant l'Europe; devant tous ceux qui sont capables d'éprouver des sentiments humains en ce monde, contre cette violation outrageant toutes les lois divines et humaines; nous déclarons que, quant à nous, nous ne reconnaissons et ne reconnaitrons jamais à cette violation un caractère légal, et, ayant une foi inébranlable en le triomphe définitif de la justice sur la force brutale et la fourberie diplomatique, sur la tombe de nos héros et de nos martyrs, sur la tête de nos enfants, nous faisons le serment de défendre, jusqu'au dernier souffle de nos poitrines, jusqu'à la dernière goutte de sang de nos veines, par tous les moyens qu'exigera le moment, notre sainte cause maintes fois reconnue, garantie comme telle par nos ennemis eux-mêmes.

Dans les deux paragraphes suivants les Polonais sont invités « tous, sans aucune exception ni différence, à se dresser en commun avec les larges masses du peuple, pour la défense des droits élémentaires de la nation », et en même temps sont sommés « toutes les représentations politiques polonaises de tirer les conséquences qu'exige le bien et l'honneur de la nation ».

C'est d'une façon tout particulièrement solennelle, et fort éloignée des habitudes des réunions publiques, que dans les deux assemblées fut accueilli le second paragraphe précité. Au milieu d'un silence absolu, tous les assistants, debout, levèrent la main pendant qu'était prononcée la formule de serment, et ensuite, tous, d'une seule âme, s'écrièrent : « Nous le jurons! »

DANS LE ROYAUME DE POLOGNE

Sanglantes manifestations à Varsovie.

La capitale de la Pologne a, comme on le sait, répondu au traité de Brzesć Litewski par une protestation unanime qui s'est exprimée en une grève générale démonstrative, organisée immédiatement pour le jour du 14 février.

Comme le rapportent les journaux de Galicie, cette grève, malgré ses imposantes proportions, débuta dans le plus grand calme, ce n'est que l'attitude provocatrice de la police militaire allemande, ainsi que des troupes allemandes qui amena des collisions sanglantes. Les soldats allemands se mirent à disperser le public se promenant tranquillement dans les rues et, entre autres, des uhlands chargèrent un groupe de citoyens entourant le prince Z. Lubomirski, membre du Conseil de Régence. Cependant les incidents les plus caractéristiques et les plus marquants se produisirent à l'occasion de l'assemblée générale des étudiants de l'Université.

Voici comment le *Czas* (Temps) de Cracovie rend compte de ces événements :

Devant l'église Sainte-Croix et les bâtiments de l'Université s'était rassemblée une foule nombreuse pour attendre le résultat de la réunion des étudiants. Les uhlands chargeant sur les trottoirs dissipèrent le public. On ferma le portail de l'Université, sur le boulevard dit Faubourg de Cracovie, et on le fit garder par une patrouille allemande. Ainsi les jeunes gens furent bloqués dans l'édifice même. A une heure et demie les étudiants quittent la « Aula », se répandent dans la cour, et en chantant la « Rota » s'approchent de la grille qui sépare cette cour du Faubourg de Cracovie. A ce moment un cri déchirant de femme se fait entendre. Les uhlands envahissent les trottoirs, les patrouilles d'infanterie, les soldats qui, sans être de service, avaient jusqu'alors passivement assisté à la manifestation tirent leur baïonnette du fourreau et se mettent à en frapper les manifestants. Un jeune écolier, se protégeant du bras le visage, s'enfuit. Un soldat le rejoint. L'enfant percé d'un coup de baïonnette, tombe, se relève, retombe, frappé une seconde fois, puis assommé à coups de crosse, ses camarades le relèvent et le transportent dans une rue latérale. Dans la cour d'un hôtel particulier, juste en face de l'Université, les soldats se précipitent sur quelques hommes qui tentent de se défendre avec leurs cannes. Lutte brève, plusieurs blessés tombent. La foule en déroute se dirige vers la rue Traugutt. Nouveau cri de femme. Gémissements. On entend le commandement : « Absperren! Bajonett auf! » Nouvelle charge des uhlands. Sur le trottoir il y a des mares de sang. Sans aucun doute le chiffre des blessés et des contusionnés doit être très considérable. Il paraît que des scènes semblables, à ce qu'on dit de diverses parts, se sont répétées maintes fois devant l'Université.

Il y a eu de nombreuses arrestations. Les journaux de Varsovie auxquels la censure n'a pas permis de faire mention de ces événements, publient à ce propos la note suivante :

Parmi les nombreux étudiants des hautes écoles qui, à la suite des solennités d'hier, ne sont pas rentrés chez eux, on signale le jeune Staniszewski, élève de l'école polytechnique et fils du ministre du travail.

L'état de siège à Chełm.

Des territoires polonais livrés à l'Ukraine par le traité de Brześć nous parviennent à chaque instant des renseignements attestant l'inflexible attitude de la population qui proteste énergiquement contre l'attentat l'arrachant à la mère patrie. Les bourgeois, non moins que les campagnards, opiniâtrément, affirment leur polonisme. A Chełm et dans les villages environnants, aux fenêtres de toutes les maisons sont collés des écriteaux avec ces mots : « Ici habite une famille polonaise ». A Krasnystaw, les paysans rassemblés en foule sur la place du marché ont fait le serment devant un prêtre de ne laisser céder à l'Ukraine, sous aucun prétexte, le pays que lui a attribué le traité de Brześć.

Le *Kuryer Codzienny* (Courrier quotidien) de Cracovie, du 13 février, annonce qu'à Chełm des manifestations protestataires ont eu lieu et, entre autres, une grande réunion à l'hôtel de ville. Les autorités autrichiennes avaient pris des mesures préventives fort étendues ; on avait fait occuper l'hôtel de ville par une compagnie de *honvéd*s, tous les édifices où siègent des institutions polonaises avaient été entourés par des gendarmes ; dans les rues circulaient des patrouilles de soldats en armes, et même des mitrailleuses avaient été braquées en quelques endroits. Le 14 février, fut proclamé l'état de siège dans la ville, et on interdit tout rassemblement, toute réunion. Il y eut de nombreuses arrestations. La ville ressemble à un camp retranché.

A L'ETRANGER

Manifestation polonaise à Zurich.

Le 24 février eut lieu à Zurich une réunion de protestation contre le traité de Brześć, organisée par toutes les sociétés polonaises de la ville, et à laquelle prirent part de nombreuses délégations de toutes les colonies polonaises de la Suisse orientale, non moins que des représentants des Polonais de la Suisse romande.

Après un brillant exposé de la question par M. C. Morawski, de Lausanne, et de chaleureuses allocutions de quelques orateurs, fut votée par acclamation la résolution suivante :

De même que la nation polonaise est une et indivisible, un et indivisible doit être le futur Etat polonais.

Les territoires qui, à l'insu et contre la volonté de la nation polonaise, par le traité de paix conclu le 9 février à Brześć Litewski entre les représentants des Empires centraux et ceux de la Rada ukrainienne, ont été livrés à l'Ukraine, sont partie indélébile du patrimoine polonais, habités en énorme majorité par une population polonaise laquelle, maintes fois, dans sa lutte persistante contre la domination étrangère, au prix de son sang et de ses souffrances, a témoigné irréfutablement de son polonisme.

Nous unissant à toute la nation polonaise dans la protestation solennelle contre ce nouvel acte de violence astucieux, flétrissant la brutale et perfide politique des Empires centraux laquelle vise clairement à exterminer le polonisme, nous affirmons que la nation polonaise ne reconnaîtra jamais ce nouveau partage, effectué au mépris flagrant de son droit de décider d'elle-même, et qu'elle ne cessera pas de lutter jusqu'au jour où elle sera complètement unifiée en un Etat libre, indépendant, comprenant tous les territoires habités par des Polonais, des Karpathes aux côtes polonaises de la Baltique.

POLOGNE ET ALLEMAGNE

La *Taegliche Rundschau*, pangermaniste, publiée dans son numéro du 20 février un article où elle se demande si l'Allemagne pourra jamais satisfaire les Polonais qui sont « insatiables ». Ces Polonais ne sont jamais satisfaits, et lorsqu'on leur fait des cadeaux ils se montrent plus mécontents que jamais !

Même le jour de la proclamation du 5 novembre 1916, — écrit la *Taegliche Rundschau* — les Polonais ne manifesteront aucune joie, ni aucun assentiment. Cette attitude a toujours été celle des Polonais ; toute leur histoire est pleine d'occasions manquées, de manque du sens de la réalité. Les Polonais n'ont jamais su compter avec les faits établis, c'est pourquoi ils ont échoué et échoueront toujours. Il faut que nos polonophiles se le disent une bonne fois pour toutes et qu'ils ne fassent pas à la Pologne des concessions au détriment de notre orientation occidentale ou de nos intérêts. Une réconciliation entre Polonais et Allemands ne pourrait avoir lieu que par l'abandon complet de la nationalité allemande au profit de la nationalité polonaise. Etant donné que les Polonais sont insatiables, il est douteux qu'il soit possible de trouver une voie moyenne entre les intérêts des Ukrainiens et les vœux des Polonais.

Ainsi lorsqu'on vous met à la porte de votre propre maison et lorsque vous protestez, vous êtes bien à plaindre, car « vous n'avez pas le sens de la réalité ». Pourtant l'envahisseur veut

bien vous autoriser de rentrer dans votre maison en qualité de domestique ! Vous ne manifestez aucune joie ? Vous continuez à réclamer la restitution de ce qui vous appartenait ? Ah, mais vous êtes vraiment *insatiable* !

Voilà la mentalité germanique ! L'ignoble feuille pangermaniste a bien raison : les Polonais ne compteront jamais avec ces faits-là. Sans restitution de la Pologne prussienne à l'Etat polonais toute entente définitive entre les deux peuples sera impossible.

UNE MANŒUVRE GERMANIQUE

L'Armée Polonaise en Russie et l'Allemagne

Le *Matin* du 28 février et le *Journal des Débats* du 1^{er} mars ont publié une dépêche venant de Zurich ainsi conçue :

On annonce de source autorisée qu'à la suite du fait que le général polonais Musnicki s'est rangé avec ses troupes du côté des Allemands et opère en complète union avec eux contre les bolcheviks, la question du règlement des frontières polonaises a pris une tournure aussi nouvelle qu'inattendue.

Les Allemands et les Austro-Hongrois, qui sont pour ainsi dire déjà maîtres de l'Ukraine, se seraient formellement engagés envers la Pologne à lui céder toute la région de Chełm, y compris cette ville, qui avait pourtant été reconnue à l'Ukraine dans le traité de paix.

Les Allemands procéderaient à une rectification des frontières de la Pologne occupée qui leur donnerait les districts de Wieluń, de Dombrowa, de Łódz, de Bendzin, et en compensation accorderaient au nouveau royaume de Pologne tous les districts polonais de Lithuanie limitrophes avec le gouvernement de Suwalki ; ce dernier resterait aux Allemands.

La communication officielle de ce nouvel état de choses aurait été faite aux Polonais par le gouvernement autrichien. Ces propositions auraient fait sur les Polonais une excellente impression.

Il est évident que cette dépêche provient de source très équivoque, hostile aux Polonais, qu'elle veut compromettre, et hostile aux Alliés qu'elle veut tromper. Nous pouvons dire carrément que nos confrères ont été dupes d'une manœuvre germanique, dont les Polonais sont les victimes.

Que veut dire cette dépêche ? Que du fait que le général Musnicki s'est rangé (*sic* !) du côté des Allemands, Berlin veut bien nous rendre le gouvernement de Chełm, mais qu'en revanche il procéderait à une « rectification des frontières » et s'approprierait le bassin houiller polonais et la région industrielle de Łódz, c'est-à-dire un pays *cinq fois plus grand* que le gouvernement de Chełm ! Et la dépêche prétend (ô, cruelle ironie !) que « ces propositions auraient fait sur les Polonais une excellente impression ». Quel grossier mensonge ! Il faut cependant le mettre au point car c'est une de ces innombrables tentatives — dont parlait ici même, il y a quelque temps, notre excellent collaborateur Henri Sigismond (4) — qui ont pour but de « fausser systématiquement les perspectives du problème polonais et d'en dénaturer les éléments ».

Tout ce que nous pouvons savoir c'est que la situation des troupes polonaises commandées par le général Dowbór-Musnicki, après la débâcle russe était très difficile ; combien plus difficile que celle de l'armée roumaine ! Assez fortes pour dominer les bolcheviks qu'ils combattaient avec acharnement, les troupes du général Musnicki se trouvèrent dans une situation sans issue du moment que les armées allemandes ont poussé vers l'Est. Toutefois nous avons la certitude que les détachements polonais ne combattront jamais aux côtés des troupes des empires centraux !

Cependant le communiqué allemand du 1^{er} mars prétend que les troupes allemandes ont porté secours aux « légionnaires » polonais au nord-est de Starokonstantynów.

Or, Starokonstantynów se trouve en Wolhynie, tandis que les troupes du général Musnicki sont concentrées au nord des marais de Pińsk. Ne serait-ce qu'à ce titre-là, la nouvelle « officielle » allemande est déjà fort suspecte. Elle prouve cependant que nous nous trouvons en face d'une manœuvre obstinée et méthodique qui veut discréditer les Polonais en Russie aux yeux de l'opinion publique des Alliés, éveiller la méfiance réciproque et détruire l'union morale entre la Pologne et les démocraties de l'Occident.

(1) Voir l'article « L'opinion française et la Pologne » dans *Polonia* du 19 janvier dernier.

BULLETIN

● La situation politique dans le Royaume de Pologne.

Le texte du traité de Brześć, connu à Berlin et à Vienne dès le 10 février, ne fut officiellement communiqué à la presse de Varsovie que le lendemain assez tard, après qu'eurent paru tous les journaux du soir, de sorte qu'il ne put être porté à la connaissance du public que par des éditions spéciales. L'impression fut terrifiante.

Le Cabinet de M. Kucharzewski ayant immédiatement donné sa démission, dans tous les cercles politiques de Varsovie l'abdication du Conseil de Régence dont le bruit courait en ville fut l'objet de vives discussions. Les partis dits « activistes » qui jusqu'alors avaient prêté un appui sans réserve au Conseil de Régence et au ministère de M. Kucharzewski, déclarèrent persévérer dans cette voie à l'égard de la Régence. Le *Club Politique des Partis*, qui, comme on le sait, n'avait pas pris part à la formation des autorités de l'Etat polonais, convoqua aussitôt ses membres à une réunion à la suite de laquelle une délégation spéciale se rendit auprès du Conseil de Régence. Le *Club*, déclara la délégation, estime que le Conseil de Régence, à titre de symbole du pouvoir souverain, doit se maintenir à son poste.

Cette déclaration est évidemment en connexion avec le manifeste du Conseil de Régence dans lequel les stipulations du traité de Brześć sont considérées comme annihilant les actes du 5 novembre 1916 et du 12 septembre 1917, et où le Conseil déclare que son autorité se base désormais sur la confiance de toute la nation qui veut se grouper autour de lui, voir en lui le signe de sa souveraineté.

En outre des réunions particulières de chacun des groupes et partis, ont eu lieu à Varsovie deux grandes assemblées des représentants de tous les partis nationaux, à l'exception de l'extrême gauche nettement internationale et pacifiste. On y est arrivé à un accord au sujet d'une déclaration commune qui sera signée par tous les partis ayant pris part aux délibérations, sauf par le *Club des partisans de l'Etat polonais* de M. Studnicki, l'irréductible germanophile à outrance.

En même temps les partis politiques ont interrompu leur campagne pour les élections au Conseil d'Etat qui devaient avoir lieu le 27 février, étant donné que la deuxième circonscription électorale tout entière (districts de Zamość, Krasnystaw, Błgoraj, Tomaszów, Hrubieszów) a été détachée du Royaume de Pologne par le traité de Brześć et que de ce fait il est porté atteinte aux bases légales du Conseil d'Etat. Aussi, les élections au Conseil d'Etat ont-elles été ajournées par arrêté du Conseil de Régence.

● La réponse de M. Balfour au chancelier Hertling.

En répondant à une interpellation de M. Holt, député pacifiste, qui a soutenu que le comte Hertling accepte les quatre principes de paix du président Wilson, M. Balfour, ministre des affaires étrangères, a replacé la discussion sur son véritable terrain. Il a déclaré notamment :

L'interprétation que donne le comte Hertling du second principe du président Wilson, qui prohibe le trafic des populations ou des provinces en les passant d'une souveraineté à une autre souveraineté comme du mobilier, trouve un bel exemple dans la façon dont un territoire incontestablement polonais a été transféré à l'Ukraine.

Cette déclaration est une preuve nouvelle de ce que nous avons écrit ici même, à savoir, que M. Balfour est un des hommes d'Etat de la Grande-Bretagne qui comprennent le mieux la haute portée du problème polonais, et qui se rendent compte que la politique rationnelle des puissances occidentales, que l'équilibre européen exige non pas une solution de compromis, non pas une solution partielle dite « autrichienne » de la question polonaise, mais une solution complète dictée par les intérêts purement alliés qui sont en même temps les intérêts purement polonais.

● Une lettre de Nicolas II à M. Poincaré.

Au moment où les maximalistes font la paix avec les empires centraux nous assistons à des tentatives de réhabilitation de l'ex-tzar. Presque tous les journaux parisiens du 3 mars ont publié une note officielle contenant une lettre où Nico-

las II affirme sa fidélité à l'Entente. Cette lettre date du 13 mai 1916, elle est donc bien ancienne et elle ne prouve rien. D'ailleurs — comme l'a remarqué avec justesse un journal de gauche — si Nicolas avait eu l'intention de trahir l'Entente, il se serait bien gardé de le montrer.

La publication de cette lettre a permis à M. Arthur Meyer de pousser un joyeux « Salut à l'empereur ! » Jusqu'ici il criait simplement « Vive le tsar ! ».

● Ce que le Gouvernement allemand appelle « liberté » de l'ouvrier polonais en Allemagne.

Il y a quelque temps des dépêches ont signalé la controverse surgie à Pétrograd entre les membres russes et allemands d'une des commissions préparatoires des propositions pour le traité de paix. Les socialistes russes y ayant soulevé la question des ouvriers polonais déportés en Allemagne afin d'y être soumis à des travaux forcés et ayant demandé qu'on améliorât la situation de ces ouvriers, le représentant de l'Allemagne se refusa à tout éclaircissement, alléguant qu'il n'avait point d'instructions à ce sujet.

Les dernières délibérations à la Commission du budget du Reichstag jettent une vive lumière sur cette affaire, réellement épouvantable, exposée dans sa sinistre crudité par M. Trompczyński, député polonais. Le représentant du gouvernement ayant assuré que les ouvriers polonais sont « libres » et « qu'on ne les force à observer leur contrat de louage que dans l'intérêt de la vie économique allemande », M. Trompczyński réfuta péremptoirement ces assertions et soumit à la Commission les faits suivants :

Des ouvriers polonais qui se trouvaient en Allemagne au moment de la déclaration de guerre, plus de 250.000, y ont été illégalement retenus. Sauf de rares exceptions, voilà près de quatre ans qu'aucun d'eux n'a revu sa famille. De plus, par l'entremise des autorités ont été recrutés plus de 400.000 autres ouvriers, expressément en qualité d'ouvriers libres. Néanmoins, sitôt la frontière de l'Allemagne franchie, on leur a déclaré que, même à l'expiration de leur contrat il ne leur serait pas permis de retourner chez eux. Lorsque les contrats de ces ouvriers prenaient fin, sous la pression des gendarmes, on en obtenait le renouvellement. Dans certains cas, sans renouvellement du contrat, on forçait les ouvriers à continuer de travailler, moyennant un salaire qui était peut-être con-

venable en 1915, mais qui est aujourd'hui un salaire de famine. Les autorités militaires ont cherché encore d'autres moyens pour contraindre les ouvriers à prolonger leurs contrats : les patrons ont été autorisés à ne donner que contre argent comptant le vivre et le couvert aux ouvriers refusant de signer leur engagements ; en un mot ces contrats ont été imposés par la faim à des ouvriers à qui on empêchait de force de rentrer dans leur pays.

● Discours du député polonais Tetmajer au Reichsrat de Vienne.

A la séance plénière du Reichsrat, le 23 janvier, le député Tetmajer a pris la parole et, dans un vibrant discours, a exposé les vœux et les exigences de toute la nation polonaise. Ce discours que nous avons signalé d'après la note télégraphique de la *Frankfurter Zeitung* ne nous est pas parvenu, jusqu'à ce moment, dans son texte intégral. On en peut cependant apprécier la haute importance d'après le compte rendu visiblement raccourci des débats parlementaires que nous trouvons dans la *Neue Freie Presse* du 24 janvier. En voici la traduction textuelle :

Le député Tetmajer (Polonais) constate que, depuis le commencement de la guerre, l'on peut observer une suite ininterrompue d'efforts tendant à empêcher que la question polonaise devienne une question internationale. Le Royaume de Pologne, tel qu'il a été délimité par le Congrès de Vienne, a été proclamé autonome (selbständig) afin que soit créée l'apparence que les postulats de la nation libérée ont été satisfaits et afin que la possession d'autres territoires polonais soit assurée pour l'éternité. Les représentants des Polonais en Galicie ont accepté à l'unanimité, le 28 mai 1917, l'unique et véritable programme de la nation polonaise, et ce programme a été soutenu par l'opinion de tout le monde neutre. Les Polonais se trouvent dans une position beaucoup plus précaire que celle de leurs frères, les Tchèques, qui sont unis sous un seul sceptre et auxquels personne ne saurait, au moins en théorie, contester leur droit d'Etat. L'anomalie de la situation des Polonais consiste en ce que, par suite des partages, l'on créa non un, mais trois irrédentismes. Les Polonais ne peuvent pas permettre que, en abusant de paroles sonores, on leur enlève la possibilité de réaliser ce qui pour eux est d'un intérêt vital. Ils considèrent, il est vrai, l'acte du

5 novembre 1916 comme le premier pas sur la voie de la solution de la question polonaise. Ce n'est cependant qu'un demi-pas. Une Pologne d'après l'acte du 5 novembre 1916 ne serait, comme celle que le Congrès de Vienne a créée, qu'une petite formation, rognée de tous les côtés, sans faculté de développement économique, incapable de vivre, de respirer parce que privée de côte maritime, une telle Pologne continuerait d'être un foyer de fermentations, de troubles, de dangers de guerre. Peut-on s'imaginer une Pologne, digne de porter ce nom, qui ne comprendrait pas la vieille ville vénérable de Cracovie ? De même on ne peut pas se faire une idée d'une Pologne, n'embrassant qu'une seule partie des terrains arrosés par le fleuve de la Vistule. L'orateur, s'élevant ensuite contre la manière de voir du ministre de l'intérieur prussien qui considère la Posnanie comme un pays allemand, souligne le caractère purement polonais de ces terres. La question polonaise semblait résolue le 5 novembre 1916 à tout jamais et la voici posée à nouveau. L'idée d'une « Mitteleuropa » allemande est une des formes commodes pour résoudre la question polonaise. Mais cette solution est pour les Polonais une des plus dangereuses. A cette idée d'une « Mitteleuropa » allemande, annexionniste, féodale et réactionnaire, on doit opposer la haute mission historique des nations habitant les terres entre la Baltique et l'Adriatique. Il aurait été aussi du devoir du gouvernement de rattacher la population de la Galicie à l'Etat. Depuis l'époque de Joseph II, la Galicie a servi de lapin de laboratoire, dès qu'il s'agissait de recourir à la patience, à l'endurance et à la flexibilité d'une population vis-à-vis des desseins de l'Etat au point de vue politique, fiscal ou économique. Au jour de la résurrection, jour plein de lumière, nous rentrons dans les rangs des Etats de l'Europe, en proclamant notre ancien principe de tolérance, le principe, aussi largement conçu que possible, du droit des peuples de décider librement de leur propre sort, toujours fidèle à notre mot d'ordre : « pour notre liberté et pour la vôtre ! »

● L'empereur Charles et les ministres polonais.

La *Wiener Zeitung* (officielle) du 20 février publie un rescrit impérial adressé au président du conseil M. de Seidler et déclarant ne pas donner suite aux demandes de démission du ministre de l'instruction publique M. Cwikliński et du ministre de Twardowski et les assurant de la confiance du souverain ?

FEUILLETON DE POLONIA, DU 9 MARS 1918

LES ÉCRIVAINS POLONAIS

ST. PRZYBYSZEWSKI

Je vais vous entretenir, cette fois, du plus complexe d'entre les écrivains polonais, de Stanislaw Przybyszewski (1).

Son rêve, natif des bords du Gopło, lac fabuleux de Cujavie dont les flots charrient tant de nos antiques légendes, s'est marié à d'autres rêves, partis à travers le temps et l'espace des lagunes, des fiords, des cimes alpines, des rives du Gange sacré, des grandes cités de l'Occident. La nostalgie slave se mélangea, en cette occurrence, avec toutes les nuances de la mélancolie qui planent aux quatre points cardinaux. La ferme foi du paysan kujavien se greffa sur tous les mysticismes, sur toutes les religions et irrégulières du monde ; et la poésie natale simple, large et robuste se pimenta de condiments et d'épices, pris un peu partout, dans les vieilles civilisations comme dans les modes nouvelles.

Ce qui ne fut ailleurs qu'une formule d'art, qu'une attitude littéraire, devint ici, chez Przybyszewski, une croyance profonde et coïncida, on ne peut mieux, avec sa structure psychique. Le symbolisme français ou scandinave, le « culte du moi », l'hédonisme, trouvent en lui un adepte fervent et des échos dans son œuvre. Dans sa philosophie, il va de l'extrême à l'extrême, de Platon à Weininger, auteur pessimiste et misogyne de « *Geschlecht und Charakter* » (2). Il appelle à son secours, pour percer les sempiternelles mystères, les dogmes authentiques de Zoroastre et « Ce que nous dit Zarathoustra » par la bouche orgueilleuse de Nietzsche, les enseignements du Christ et les préceptes léthifères de Bouddha, les doctrines sereines ou terribles des théogonies et des mystagogies, écroulées depuis des dizaines de siècles. A tous les dieux connus et inconnus Przybyszewski dresse des autels en son âme... Tout ce qui est fort, capiteux, tout ce qui est étrange, tout ce qui peut secouer, griser, corser la douleur, compliquer la jouissance, l'attire.

(1) Sta-ni-souav Pchy-by-chev-ski.

(2) *Sexe et Caractère*.

On dirait que dans son génie mille génies contraires se fondirent. Et ceci forme un ensemble bizarre, unique, fascinant, dont vous aurez une idée quand je vous rappellerai quelques physiologies notoires et quelques émotions déjà ressenties.

En gardant les proportions et en mettant chacun à son rang, imaginez-vous donc un Ibsen qui serait voluptueux, un Maeterlinck qui serait impur, un Oscar Wilde qui serait tourmenté catholiquement de scrupules. Et, afin de poursuivre mes parallèles, j'irai plus loin, dans un autre art, et dirai que d'aucunes parmi les œuvres de Przybyszewski semblent être les paraphrases de ces estampes de Felicien Rops, pleines d'obsession érotique, d'étreintes définitives et mortelles, de délices vicieuses et macabres, de la malédiction d'avoir un sexe quand on voudrait avoir des ailes... Parfois, en lisant une phrase de Przybyszewski, surgit le souvenir de choses vues dans les planches d'Odilon Redon. Les deux maîtres se rencontrent alors et demeurent en conformité, quoique chacun d'eux parle sa langue particulière. Car, si ce peintre use de formes qui ont un sens caché et une beauté à part, notre écrivain manie et assortit les vocables, pour qu'ils figurent en signes évocatoires et en suggestives images ses pensées subjacentes, secrètes, ses sentiments nébuleux et ses sensations obscures. « *Un désir insensé m'a pris, écrira-t-il par exemple, désir de mains frigides, cadavériques, appétit forcené, passion monstrueuse, atroce...* »

Les sensations, les sentiments et les pensées de Przybyszewski tournoient en essaim autour de la femme ; et sa cérébralité exaspérée, chauffée à blanc est au service de sa sensualité perverse et morbide. Le grave sujet, le seul sujet qui existe pour lui et dont il ne se lasse pas pour le transposer dans son art — c'est l'amour ; mais un amour qui ne prend de la chair que la souffrance et de l'esprit que l'inquiétude, amour tentaculaire, élégiaque et fatal, voracement passionné et vénèreux... La mort suit ses pas... Sous sa noire obédience, les événements se déroulent dans un air glacé de l'angoisse qui précède les catastrophes suprêmes.

Quand on aime, on aime pour la plupart avec fureur, dans les romans et dans les drames de Przybyszewski. Les hommes et les femmes y brûlent à l'envi les étapes de la « cristallisation »

stendhalienne ; et les passions éclatent chez eux en orage, les enlèvent haut, comme une trombe, pour les précipiter aussitôt à bas... Mais, quelquefois, les amants, au contraire, jouent à cache-cache avec leur cœur ; et c'est une autre manière de se supplicier mutuellement.

Pourtant, quelles que soient ces amours : dolentes et fragiles, ou bien rudes, dévoratrices, absolues, elles n'apportent pas avec elles de la félicité. Partout, la « *delectatio morosa* » dont parlent les théologiens ! La même tristesse enveloppe tout l'œuvre de Przybyszewski ; tristesse spécifique provenant apparemment de la satiété amoureuse, de cette loi psycho-physiologique qui veut que « *post-coitum* » tout être soit enclin à la morosité et s'abandonne.

Bien qu'il dise que « *l'homme qui s'enivre de la souffrance est pauvre et se vole à lui-même des trésors innombrables offerts par la diversité et la richesse de la vie* », — Przybyszewski se complait dans la douleur. Il la creuse, la retourne, s'en délecte, pour tirer d'elle ensuite des éléments indispensables à sa symphonie intérieure.

C'est en vain qu'il s'élance vers le bonheur et s'ingénie à l'atteindre ; — la joie lui échappe et « *s'éparpille comme le vif-argent au toucher* ». Et il ne trouve que des paroles vagues, que des moyens inopérants lorsqu'il enseigne à ces forçats de l'amour, à ces blessés de la vie, héros de sa création, de s'affranchir des maux qui les assujettissent. Désorientés, ils cherchent la route perdue, le chemin pour « *rentrer en soi* », suivant le conseil qu'on leur donne. Ils ne savent que faire, les malheureux, et courent après cette libération, cette « *manumission* » de leur âme, comme révérence parler, le chien tourne en rond pour attraper sa queue.

Si on aime violemment, à en mourir, dans les livres de Przybyszewski, on s'y consume à trop penser, on s'y épuise à trop réfléchir, on y stérilise la joie à la marchander sans cesse. Chacun céans, ou peu s'en faut, est « *maladivement sensitif et cynique supérieurement* », et tous ont « *l'âme morbide et sceptique* », tous, la tête bien lourde : « *Ne serait-ce pas mieux, s'exclame l'un de ces ergoteurs et de ces érotomaniaques, d'ordonner aux pierres de penser et de souffrir, et de laisser une bonne fois la paix et le repos au pauvre cerveau humain...* »

(A suivre.)

JAN TOPASS.

LIVRES NOUVEAUX

— **Les organisations politiques polonaises**, par HENRI GRAPPIN. — Extrait du *Monde Slave* (N° 6), revue mensuelle, Paris, 19-21, rue Cassette.

Vient de paraître un tirage à part de l'étude de notre distingué collaborateur et ami, M. Henri Grappin, sur les *Organisations politiques polonaises*, étude parue dans le N° 6 du *Monde Slave*, l'excellente revue dirigée par MM. Ernest Denis et Robert de Caix.

Les services que M. Grappin a rendus à la cause polonaise depuis le début de la guerre ne se comptent plus. Il a écrit des articles innombrables dans la *Revue de Pologne*, qui malheureusement a cessé de paraître, et dans *Polonia*, dont quelques-uns ont été édités ensuite en brochure (*La Pologne « aristocrate »*, *la question de Silésie*); il a publié des études remarquables sur le général Joseph Piłsudski dans la *Revue de Paris*, sur les *Polonais d'Amérique et la Grande Guerre* dans la *Revue* et enfin sur les *Organisations politiques polonaises* dans le *Monde Slave*. Son œuvre principale c'est l'*Histoire de Pologne de ses origines à 1900*, une des meilleures qui aient paru jusqu'ici en France.

Dans son étude sur les *Organisations politiques polonaises*, M. Grappin prouve qu'il connaît admirablement son sujet, et qu'il ne s'y perd point. Ce sont ses lecteurs qui en profitent, car son exposé est d'une netteté et d'une clarté parfaites. M. Grappin examine dans dans son étude non seulement les institutions et les partis politiques polonais de Pologne, mais aussi ceux de l'étranger. Nous recommandons chaleureusement la brochure de M. Grappin à tous ceux qui s'intéressent de la vie politique des Polonais. Cette vie peut leur paraître quelquefois compliquée, mais c'est une illusion qui disparaîtra lorsqu'ils auront lu les *Organisations politiques polonaises*.

— **La Pologne**, ce qu'elle a été, ce qu'elle est actuellement, ce qu'elle devrait être; par JOACHIM BARTOSZEWICZ. Une brochure in-8° de 94 pages. — Agence Polonaise de Presse, 27, quai de la Tournelle, Paris (5^e).

Le nombre de livres et de brochures consacrés à la question polonaise et parus en français, en France ou en Suisse, est déjà considérable. *La Pologne* de M. Bartoszewicz, dont nous avons publié ici même le dernier chapitre, se classera certainement parmi les meilleurs. L'auteur est une des personnalités polonaises les plus éminentes. Il a été pendant longtemps le directeur du *Dziennik kijowski* (Journal de Kiev), un grand régional polonais. Actuellement il préside le *Comité Exécutif Polonais en Ukraine*.

— **La Pologne gardienne de l'équilibre européen**, par le Dr V. BUGIEL. Imprimerie M. Flinikowski, 216, boulevard Raspail, Paris, 1917

Notre distingué compatriote, M. le Dr V. Bugiel, publie une brochure écrite d'un style élégant et clair dans laquelle il s'efforce de prouver que la Pologne, située à la lisière de l'Europe centrale et de l'Europe orientale, « a servi, depuis les premiers jours de son histoire, de contre-poids dans toutes les tentatives de destruction de l'équilibre européen ». Pour défendre sa thèse, l'auteur cherche surtout des arguments dans l'histoire, qui sont d'ailleurs judicieusement choisis. Il en conclut que *la Pologne a le droit de se gouverner elle-même*.

— **Tales by polish authors**, 2 volumes Longmans, Green and Co., éditeurs. Fourth ave and 30 th. Str., New-York.

Mmes ELSA C. M. BENECKE et MARIA BUSH publient à New-York deux volumes des nouvelles traduites des meilleurs écrivains polonais (Sienkiewicz, Żeromski, Reymont, Sieroszewski, Prus et Szymański). Les traductions sont fidèles et excellentes en même temps, aussi on peut espérer que *Tales by polish authors* trouvera le meilleur accueil dans le monde cultivé américain.

PEINTURE POLONAISE

Un album contenant 50 magnifiques reproductions exécutées par l'Imprimerie I. Lapina, en couleurs *fac-similé*, d'après les meilleures œuvres des peintres contemporains polonais, est mis en vente dans nos bureaux. Le prix de la collection accompagnée d'un avant-propos et des descriptions de chaque œuvre dus à la plume de I. Jaroszyński, est de **110 francs**.

NOS BRAVES

Sobański Jean, volontaire polonais, vient d'être cité à l'ordre de la Division du Maroc :

Patriote Polonais, engagé volontaire au service de la France, a fait preuve en toutes circonstances et particulièrement au cours d'une opération en décembre 1914 d'un beau dévouement et d'un esprit de sacrifice absolu. (Ordre n° 70 du 23 novembre 1917.)

M. Sobański se trouve aujourd'hui dans les rangs de l'Armée Polonaise.

Mutermilch Michel, notre distingué compatriote, vient d'être cité à l'ordre du jour de l'Armée en des termes suivants :

Officier interprète à l'état-major de l'armée française d'Orient, Polonais, engagé volontaire à 42 ans, au 2^e rég. d'artillerie lourde. Venu ensuite à l'armée d'Orient, y a rendu les plus grands services grâce à sa connaissance de langues slaves, aussi bien à l'état-major qu'aux tranchées de première ligne où il est resté de longs mois.

Mlle Petrowska-Couchet Eugénie, infirmière de la fondation de Baye, centre hospitalier de Dugny, notre compatriote, vient d'être citée à l'ordre de l'Armée :

Infirmière des plus dévouées et d'un grand courage. Tuée, à son poste, le 18 août 1917, lors du bombardement de sa formation.

L'Aube nouvelle

*Dors en paix, Pologne immortelle;
Ne crains rien, Fille du Seigneur.
Dans le ciel c'est l'aube nouvelle
Qui se lève et te dit : « Ma sœur,*

*« Ainsi que toi j'ai dû souffrir avant de naître;
« J'ai senti sur mon front la main froide du maître
« De la Nuit, et mon front a saigné. Les hiboux
« Ont chanté leur cantique odieux; et les loups,
« Parcourant tous les points de cet infâme monde,
« S'élançant jusqu'aux monts, courant jusque dans l'onde
« Par un long hurlement, se raillant de mon sort,
« A la nature en deuil ont annoncé ma mort.
« Et j'ai dû contempler leur atroce besogne,
« Et mon sein palpitait dans l'horreur de la nuit;
« ... Mais veux-tu, mais veux-tu savoir, ô ma Pologne,
« De leur affreux travail quel fut le divin fruit ?
« Dieu m'a dit : Lève-toi pour éclairer la terre;
« Prends en main le flambeau céleste du matin;
« Reprends ta place et dis à la nature entière
« Que le malheur est doux quand l'espoir est divin.
« Apprends par là que Dieu ne délaisse personne
« Mais qu'il veut que toujours on n'espère qu'en lui.
« Tu désespérais hier : tu chantes aujourd'hui
« Les bontés de Celui qui t'aime et te pardonne. »
Pologne, dans ta tombe, hélas ! tu dois souffrir
Mais ton supplice est doux et va bientôt finir.*

*Dors, Pologne immortelle...
En vain sur ton cercueil s'acharne le bourreau;
Dors en paix, et si moi je suis l'Aube nouvelle,
Tu tombe est ton berceau.*

GEORGES KLECZKOWSKI.

On peut se procurer à l'Administration de la revue POLONIA :

- 1) **Un Manuel de la langue Polonaise à l'usage des Français**, par M^{me} Iza Zielńska; broché, 3 fr. 50; franco, 3 fr. 90; relié, 5 fr.; franco, 5 fr. 40.
- 2) **Album des Polonais dans l'Armée Française**, 4 fr.; franco, 4 fr. 50.
- 3) **La France et la Pologne à travers les siècles**, prix 5 fr.; franco, 5 fr. 50; étranger, 6 fr.
- 4) **Insigne polonais en émail avec l'aigle blanc**, franco, 3 fr.; étranger 3 fr. 50.
- 5) **Épingle en émail**, franco, 2 fr. 50; étranger, 3 fr.
- 6) **Cartes nationales polonaises diverses**, la douzaine, 1 fr.; franco, 1 fr. 25.
- 7) **Timbre de propagande avec l'aigle polonais** le cent, 1 fr. 50; franco, 1 fr. 65.
- 8) **La France pour la Pologne** (enquête), 4 fr.; franco, 4 fr. 50.
- 9) **La Petite Encyclopédie Polonaise**, 5 fr. franco, 5 fr. 50.
- 10) **La Pologne immortelle**, 3 fr. 50; franco, 5 fr.
- 11) **La Patrie Musicale de Chopin** par Z.-L. Zaleski, 2 fr.; franco 2 fr. 25.
- 12) **L'effort vital de la Pologne contemporaine**, par M. Noir et Z.-L. Zaleski, 1 fr.; franco, 1 fr. 15.

L'Administration de la revue *Polonia* achète les livres de la langue polonaise: classiques, romans et d'histoire.

INFORMATIONS DIVERSES

● L'amitié polono-tchèque.

L'Union Nationale Polonaise, 31, boulevard des Italiens, a reçu dimanche, 3 février, dans sa séance extraordinaire, le Docteur Benes, membre du Conseil National des Pays Tchèques.

Docteur Benes, devant une assemblée vibrante de sympathie, a fait un magistral exposé de la politique tchèque avant et pendant la guerre. Soulignant l'unité parfaite de la démocratie tchèque qui est la nation même, il a parlé de son effort d'obtenir la souveraineté nationale, c'est-à-dire l'Etat tchéco-slovaque intégral et indépendant. Il a développé ensuite l'idée d'une collaboration plus intime des deux nations sœurs, de la Pologne et de la Bohême.

M. Antoni Potocki, vice-président de *L'Union Nationale Polonaise*, se faisant l'interprète des sentiments de ses compatriotes, a répondu au docteur Benes. Retraçant les grandes lignes des traditions tchéco-polonaises, il a évoqué surtout les événements récents où les représentants des deux pays se sont prêtés mutuellement concours dans la lutte contre l'ennemi commun. Il a terminé en soulignant l'opportunité de l'initiative de *L'Union Nationale Polonaise* d'entrer en communion étroite avec les frères tchèques.

L'Assemblée a accepté comme principe que l'Union des deux nations slaves est nécessaire dans la guerre comme dans la paix pour leur propre indépendance et pour celle de l'Europe de l'Est menacée aujourd'hui dans ses bases mêmes.

● Au Comité National Polonais.

Nous apprenons que M. Jean Modzelewski est le délégué du *Comité National Polonais* à Berne.

● Pologne et Italie.

M. Attilio Begy, un avocat distingué de Turin et secrétaire du comité *Pro-Polonia* de cette ville, nous fait parvenir l'ordre du jour que son comité a fait voter le 10 février dernier en faveur de la Pologne. Cet ordre du jour a été communiqué à M. Orlando, président du Conseil italien. Voici la lettre par laquelle M. Orlando a répondu au président du Comité, M. Achille Loria :

Rome, 13 février 1918,

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'aimable communication de l'ordre du jour que l'honorable Comité *Pro-Polonia* a voté dans sa séance du 10 février. Il s'inspire des nobles sentiments de fraternité envers les peuples opprimés, sentiments que je partage et que j'apprécie vivement.

Quant aux intentions du Gouvernement sur la question polonaise, je n'ai qu'à me rapporter aux déclarations que j'ai faites, à la Chambre des Députés, le 12 décembre.

Agrééz, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(signé) ORLANDO.

Voici le texte de l'ordre du jour dont il a été question plus haut :

Le Comité turinois *Pro-Polonia*,

En rappelant au Gouvernement Italien ses déclarations solennelles et réitérées d'après lesquelles parmi nos buts de guerre sont inscrites l'intégrité et l'indépendance de la Pologne et des autres peuples slaves opprimés par l'Autriche et par l'Allemagne;

En rappelant l'importance toujours croissante que prend la solution de ces problèmes dans les événements politiques d'Orient;

Et en se rapportant aux ordres du jour précédents concernant cette solution, a décidé d'insister encore une fois auprès du Gouvernement du Roi pour qu'il garde fermement ses justes résolutions envers les nationalités opprimées et particulièrement envers la Pologne, afin que l'Italie ne se tache point d'un égoïsme indigne d'elle et de la cause pour laquelle elle combat.

Nous remercions vivement nos amis italiens pour cette preuve nouvelle de sympathie chaude et éclairée pour notre chère patrie.

● Au Théâtre du Vieux-Colombier.

Le lundi 4 mars, au théâtre du Vieux-Colombier, M^{me} Gabrielle Reval, la distinguée romancière, a fait une conférence intitulée *la Pologne Amoureuse et Guerrière*. Très documentée, dite avec émotion, cette causerie a obtenu un succès vif auprès d'un auditoire choisi.

Elle servait de préambule à deux auditions, celle d'œuvres de Chopin exécutées d'une façon magistrale par M. Victor Gille, et celle de mélodies slaves chantées par M. Bogea Oumiroff. Il snt à merveille en exprimer la grâce-mélancolique et ardente.

La Jeune-Pologne musicale.

Suivant l'exemple des années précédentes la sympathique direction de l'École des Hautes Etudes sociales a organisé, le 6 mars, une séance de musique polonaise. Après une émouvante allocution de M. Z. L. Zaleski sur la Jeune-Pologne musicale, M^{lle} Darska et M^{me} Warlop ont présenté aux auditeurs une transcription élégante de « Krakowiak » de Chopin due à M. L. M. Rogowski. M^{lle} L. Mirska, de l'Opéra-Comique, avec son charme habituel a délicieusement chanté, les œuvres de Karłowicz et de Różycki. La belle et pathétique sonate de Szymanowski en *ré-mineur* a trouvé une interprétation fidèle dans le jeu de M^{lle} Zulińska et de M^{lle} Isnard dont le tempérament et le ton ont charmé le public. Le chant très expressif et plein d'une noble émotion de M. Oumiroff lui a valu un succès éclatant. M^{lle} Darska avec un réel goût artistique, a enlevé les compositions un peu complexes des jeunes maîtres polonais.

Nous félicitons les organisateurs d'une heureuse initiative qui démontre au public français qu'en dehors de quelques célébrités universellement reconnues, il existe en Pologne un mouvement musical riche et plein d'originalité.

© A nos lecteurs

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la publication prochaine d'une étude consacrée à *Un ami de Victor de Laprade : le poète polonais Constantin Gąszyński*. Cette étude nous a été communiquée par M. Camille Latreille, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Nous nous empressons de lui en exprimer toute notre reconnaissance. Historien et critique littéraire, M. Camille Latreille est un des plus distingués maîtres de l'enseignement supérieur français contemporain. Il a publié une série d'ouvrages dont voici les principaux : *La fin du théâtre romantique et François Ponsard* (1900), *Chateaubriand, études biographiques et littéraires* (1905), *Joseph de Maistre et la papauté* (1906), *Francisque Bouillier, le dernier des Cartésiens* (1907), *L'opposition religieuse au Concordat 1793-1893* (1910), *Après le concordat, l'opposition de 1803 jusqu'à nos jours* (1910), *Victor de Laprade* (1912), *Le romantisme en Provence, souvenirs d'étudiants lyonnais: Barthélemy Tisseur et Victor de Laprade* (1917).

Ayant eu à étudier la vie et l'œuvre de Victor de Laprade, M. Camille Latreille a eu connaissance des papiers posthumes de ce poète lyonnais, uni d'une amitié devouée sa vie à notre poète Constantin Gąszyński. C'est sur ces documents, entre autres sur une série de lettres inédites de Gąszyński à Laprade, qu'est basée l'étude de M. Camille Latreille. Il nous fait connaître de nouveaux et précieux détails sur la vie de l'émigration polonaise en France, et tout particulièrement sur la vie intellectuelle de cette émigration.

REVUE DE LA PRESSE

La presse française.

La presse parisienne.

— Dans la *Victoire* du 23 février, M. GEORGES BIENAIMÉ, notre excellent collaborateur, expose sous le titre « *L'Autriche et les Polonais* » la situation nouvelle des Polonais vis-à-vis de la monarchie des Habsbourg, créée par la conclusion de la paix avec l'Ukraine.

— « *L'Allemagne veut écraser la Pologne. Elle pousse l'Autriche dans la voie de la réaction* » — ainsi M. L. MARCELLIN intitule un très sympathique article de la *Liberté* du 23 février dernier.

— Dans le *Pays* du 23 février, M. JACQUES VERTON, sous le titre *Un appel aux armes*, examine la récente déclaration de l'Union Nationale Polonaise, et conclut que « les colonies polonaises de l'étranger ont déclaré la guerre aux Austro-Allemands ».

— Dans l'*Univers*, journal catholique, du 24 février, nous trouvons le premier chapitre d'une importante étude intitulée « *La Restauration de la Pologne* » et signée TRYBIE. Après avoir exposé le rôle historique de la Pologne, l'auteur proclame, que « la Pologne ce n'est pas seulement le Duché de Varsovie », et que « ce n'est pas non plus l'ensemble des territoires que les rois de Pologne avaient groupés un instant (?) sous leur sceptre » (remarquons que cet « instant » a duré trois siècles!). En résumé l'auteur déclare « qu'il ne s'agit pas de réunir une partie de l'Ukraine à la Pologne », mais que la Lithuanie doit être lithuanienne ou polonaise mais jamais allemande. Attendons la fin de cet article intéressant pour juger de sa valeur.

— Le *Correspondant* du 25 février publie un exposé clair et lumineux des *Éléments de la question lithuanienne*. L'auteur de cette étude, qui a signé STARY, est une personnalité polonaise bien connue, et il a été membre du Conseil de l'Empire russe pour la province de Wilno. Aussi il n'y a rien d'étonnant qu'il est admirablement renseigné des choses de Lithuanie et qu'il connaît le sujet à

fond. Il est regrettable cependant que par-ci, par-là, l'auteur ait abandonné son sujet et fit des excursions inutiles dans le domaine de la politique intérieure polonaise.

— M. CH. DE BLAMONT demande dans la *Vérité* du 27 février *Qu'en pense M. Scheidemann* d'écrasantes conditions de paix que les Allemands ont imposées à la Russie. « *Pauvre Pologne des traités de Vienne* », écrit l'auteur dans son article — qui s'était crue libérée en 1916 sous l'égide de Charles I^{er} (c'est François-Joseph qu'il fallait mettre) de Habsbourg, que deviens-tu dans cette affaire ? »

— A propos du discours que le comte Hertling a prononcé le 25 février dernier, M. GUSTAVE HERVÉ écrit dans la *Victoire* du 27 : « Quant à la *Pologne libre* jusqu'à la mer que réclame le président Wilson, inutile d'y compter : le chancelier Hertling ne prend même pas la peine de déclarer que la Prusse conservera son ancien morceau de Pologne, soit les quatre à cinq millions de Polonais qu'elle tient en servitude depuis plus d'un siècle, tellement l'idée ne saurait lui effleurer l'esprit d'une rétrocession de la Posnanie à une Pologne indépendante. »

— L'*Action Algérienne* (paraissant à Paris) du 25 février publie un excellent article de M. ETIENNE FORTINOR sur la *Question polonaise*. L'auteur y parle des récents événements de Pologne et proclame que la question polonaise « est une des questions les plus importantes, non seulement par sa valeur morale, mais aussi par sa valeur politique ».

— Dans le *Radical* du 23 février, M. C. BROUVILLE (Ripault) écrit un article sur *La protestation polonaise*, protestation unanime contre le nouveau partage.

« Ainsi s'affirme devant l'univers — écrit M. Brouville — la vitalité et l'énergie de la noble nation qu'il est possible de martyriser, mais qu'aucun Austro-Allemand ne saurait tuer. »

— La *France* du 1^{er} mars publie un article de M. LUCIEN CORNET, sénateur, membre de la Commission des affaires étrangères, intitulé « *Les maximalistes contre la Pologne* », où l'éminent ami de notre cause met au point les graves événements qui ont mis aux prises les Polonais avec les troupes maximalistes.

— Dans le *Pays* du 1^{er} mars, M. A. AULARD, l'éminent professeur de la Sorbonne, publie un article intitulé *L'Allemagne et nos principes*, c'est-à-dire les opinions du chancelier Hertling et les quatre principes du président Wilson.

« Que dit M. Wilson, dans son quatrième principe ? — demande M. Aulard. Ceci : « que toutes les aspirations nationales bien définies devront recevoir la satisfaction la plus complète qui puisse être accordée sans introduire de nouveaux ou perpétuer d'anciens éléments de discorde ou d'antagonisme susceptibles avec le temps de rompre la paix de l'Europe et par conséquent du monde ». Et il avait dit plus haut (second principe) : « Les peuples ne doivent aujourd'hui être dominés ou gouvernés que de leur propre consentement. » Acceptant cela, M. Hertling disqualifie la politique du maintien de l'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand, tout comme la politique du maintien d'une partie de la Pologne dans la Prusse. Tout de même, il disqualifie la paix allemande avec l'Ukraine (cette paix qui a amputé la Pologne d'un morceau de sa chair vive), quand il se range au second principe du président Wilson.

— Dans le *Carnet de la Semaine* du 3 mars a paru un entrefilet intitulé « *Les Polonais et nous* ». Nous regrettons vivement que la rédaction du *Carnet de la Semaine* se soit laissé grossièrement induire dans l'erreur par un soi-disant patriote polonais dont la mauvaise foi n'a d'égalé que le manque de compétence. Nous ne jugeons pas utile de rectifier toutes les fausses assertions que contient l'entrefilet en question : à titre d'exemple nous nous bornons à faire remarquer que la « Commission des Affaires Extérieures de la Pologne » n'existe que dans l'imagination de l'informateur, et que, par conséquent, M. R. Dmowski ne pouvait pas être nommé (par qui ?) président de cette « Commission ». Souhaitons qu'à l'avenir la rédaction du *Carnet de la Semaine* choisisse mieux ses informateurs.

La Presse de Province.

— L'*Express de l'Ouest*, paraissant à Nantes, publie dans son numéro du 16 février un article de M. L.-C. DE CROIXYS sur le *Sort de la Pologne*. L'auteur, très bien documenté, y parle des relations russo-polonaises et des dernières luttes des Polonais avec les maximalistes.

— *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, paraissant à Poitiers, publie dans son numéro du 16 février un article sur *Ukraine et Pologne* où l'auteur, d'une manière très impartiale qu'il faut louer, parle de la politique austrophile de certains Polonais et dit que le traité avec l'Ukraine rétablira peut-être l'union du peuple polonais. Elle l'a rétablie en effet.

— Le *Petit Troyen* du 19 février reproduit un article de M. C. BROUVILLE, paru déjà dans le *Radical* du 18 février sous le titre : *L'indépendance de la Pologne*.

— Le *Mémorial de la Loire*, paraissant à Saint-Etienne, publie dans son numéro du 19 février un article de M. Th. MOURGUE intitulé : *Alsace-Lorraine et Pologne*

et inspiré par les récents ordres du jour du parti radical-socialiste.

— Le *Courrier de l'Ain*, paraissant à Bourg, reproduit dans son numéro du 20 février un article de M. PIERRE BERTRAND paru dans l'*Événement* du 17 février sous le titre « *Le partage de la Pologne* ».

— Le *Télégramme* de Toulouse, du 22 février, reproduit la récente protestation du *Comité National Polonais* de Paris contre la paix avec l'Ukraine et ajoute « qu'il faut à la Pologne indépendante et reconstruite, tous ses territoires tels qu'ils étaient avant les partages ».

— La *Petite Gironde* de Bordeaux, du 22 février, publie un excellent article de M. HENRI LORIX, collaborateur de l'*Œuvre*, intitulé : « *La Pologne et l'ébranlement de l'Autriche-Hongrie* ». L'auteur y défend nos postulats nationaux et dit que « les puissances de l'Entente ne peuvent manquer de voir là l'expression du droit de ce peuple, parfaitement défini et conscient, de disposer de lui-même ».

— Le *Sa'ut Public* de Lyon, du 21 février, publie un important article intitulé « *Pologne* » et signé des initiales L. M. L'auteur y parle du « quatrième partage de la Pologne », de la protestation de celle-ci et conclut : « Et l'on dirait qu'incapable de s'organiser la Pologne est encore incapable d'empêcher ses vainqueurs. Le quatrième partage se prépare, mais il pourrait bien être gros de conséquences qui empêcheraient soudain l'Allemagne de profiter autant qu'elle y comptait du lamentable écroulement de la Russie ».

— Le *Cantal Républicain*, paraissant à Aurillac, reproduit dans son numéro du 26 février l'article de M. Brouville sur l'*Indépendance de la Pologne* paru dans le *Radical*.

La presse des colonies françaises.

— L'*Impartial* de Saïgon (Indo-Chine) publie dans son numéro du 4 janvier un article intitulé *Polonia irredenta* où il parle de l'Armée Polonaise qui se forme en France, recrutée parmi les Polonais d'Amérique.

— La *Dépêche Constantinoise* (Algérie) du 17 février, sous le titre *la Pologne et la France*, reproduit l'article paru dans l'*Homme Libre* d'il y a quelques semaines sur l'*Armée polonaise en France*.

— La *Vigie Marocaine* de Casablanca publie dans un article du 18 février un article intitulé « *L'Agitation en Pologne* ».

— Le *Progrès Marocain* de Casablanca publie dans son numéro du 18 février un article intitulé « *Alsace-Lorraine et Pologne* » et inspiré par les récents ordres du jour du parti radical-socialiste.

— L'*Echo d'Oran* (Algérie) du 23 février publie un article intitulé « *Les troubles en Pologne* ».

La presse étrangère.

— La *Belgique*, un journal belge paraissant à Leuten en Hollande, publie dans son numéro du 8 février un remarquable article intitulé « *La situation de la Pologne* » où l'auteur, M. G. LAMBOY, parle du conflit des troupes polonaises avec les maximalistes. Son opinion sur la question polonaise est simple : il veut la reconstitution de l'Etat polonais dans toute son indépendance et son intégrité d'avant les partages.

— Le *Journal du Caire* (Égypte) du 12 février publie un article intitulé *Pour la Pologne*, où il dit qu'il n'a jamais douté « que la résurrection de la Pologne figurât parmi les buts primordiaux des démocraties », et ajoute que « pour abattre la Prusse il faut relever la Pologne ».

— Les *Annales des Nationalités*, une revue des lithuanomanes paraissant à Lausanne, publie dans son N° 1 de l'année 1918 un article signé M...SKI sur la *Pologne*, où l'auteur proteste contre les prétentions polonaises sur la Lithuanie.

— Les *Chroniques Italiennes* de Genève, du 23 février, publient un très sympathique article sur le *Nouveau partage de la Pologne* signé P. M.

— Dans la *Gazette de Lausanne* du 25 février, notre éminent compatriote, L. LADISLAS GETTLICH, publie un article intitulé « *Krylenko et l'Armée polonaise en Russie* », où il expose le sort des troupes polonaises en Russie, et quelles furent les causes de leur conflit avec les maximalistes.

— La *Tribune de Genève* du 26 février, sous le titre « *L'indépendance de la Pologne est compromise* », écrit qu'en dépit des promesses solennelles, l'Allemagne a trompé la Pologne et que « la théorie du chiffon de papier forme toujours la base de la politique allemande ».

— Dans la *Gazette de Lausanne* du 27 février, M. J.-EL. DAVID défend les intérêts polonais et donne une bonne leçon d'impartialité du *Bureau Ukrainien* de Lausanne qui se mit en colère à la suite des protestations polonaises contre la paix avec l'Ukraine.

— La *Publicidad*, un journal catalan de Barcelone, publie dans son numéro du 16 février un excellent article de M. A. ROVIRA Y VIRGILI intitulé : « *El cuarto reparto de Polonia* ».

LE GÉRANT : P. NEVEU

PARIS. — IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.